

avec son associé, qui, suivant l'appréciation d'un tiers désintéressé, *n'était pas grand'chose de bon*. Heureux encore, si une fois débarrassé de lui, il ne l'eut jamais plus rencontré sur son chemin. Mais sa simplicité devait de nouveau tenter la convoitise de celui dont il avait été la dupe une première fois.

Jean Grécy, qui était un intrigant, parvint à ajouter à ses titres d'officier de santé du Roi de Portugal et de médecin de la Sérénissime Éminence le Prince de Liège, celui *d'inspecteur général des opérateurs et vendeurs de remèdes de tout le royaume*. Il abusa vis-à-vis de son ancien associé de cette dernière qualité et lui suscita les plus graves ennuis.

Les règlements de police et arrêts du Conseil, concernant *les opérateurs qui ont l'habitude de se vêtir d'habits étrangers pour paraître en public*, obligeaient ceux-ci à se munir d'autorisation régulière pour exercer leur art dans les villes dites Royales où la Cour séjournait, c'est-à-dire Paris, Versailles, Saint-Germain, Compiègne, Fontainebleau et autres lieux où il plaisait à Sa Majesté de faire quelque séjour. Franki n'avait pas manqué de se mettre en règle. Il avait obtenu successivement le 1^{er} octobre 1750, de M. Chicoyneau (1), conseiller ordinaire du Roy en ses Conseils d'État et privé, premier médecin de Sa Majesté, surintendant général des eaux, bains et fontaines minérales et médicinales du royaume, un brevet d'opérateur ordinaire et privilégié du Roy; puis le 29 dé-

(1) Chicoyneau (Fr.), médecin de Louis XV, illustre par son dévouement pendant la peste de Marseille, né à Montpellier en 1672, mort en 1752.